



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LAUNAGUET

Le deux juillet deux mille vingt-cinq à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel ROUGÉ, Maire.

**Objet : CIMETIERE COMMUNAL :
ACTUALISATION DES TARIFS**

Délibération n° 2025.07.02.090

Rapporteur : Pascal PAQUELET

Il est exposé aux membres de l'assemblée de délibérer afin de réviser les tarifs des concessions, cases de columbarium et emplacements dédiés aux cavurnes du cimetière.

| NATURE DES EMPLACEMENTS | PRIX DES CONCESSIONS EN EUROS | |
|---|----------------------------------|--------|
| | 15 ANS | 30 ANS |
| Case de columbarium | 221 | 441 |
| Concession Cavurne 0,49 m ² (70 cm X 70 cm) | 221 | 441 |
| Concession de 3 m ² Avec fosse maçonnée ou en pleine terre | 221 | 441 |
| Concession de 6 m ² Pierre tombale ou caveau | 441 | 884 |
| Concession de 9m ² Pierre tombale ou caveau | 663 | 1327 |
| Caveau provisoire Gratuit pendant 2 mois, au-delà, le tarif est dû en début de mois. La durée maximum d'utilisation du caveau provisoire est fixée à 6 mois | 33 € par mois | |

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'adopter les tarifs tels que décrits dans le tableau ci-dessus.

Entendu cet exposé et après avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal :

- Approuvent les tarifs tels que décrits dans le tableau ci-dessus.

Voté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme

Tanguy THEBLINE
Secrétaire de séance,

Michel ROUGÉ
Maire,

Membres en exercice : 29
Membres présents : 22
Absents excusés Représentés : 7
Absent : /

Date convocation : 26 juin 2025

Acte rendu exécutoire après
- dépôt en Préfecture

- publication ou notification

18 JUIL. 2025

Étaient présents (es) : Michel ROUGÉ, Pascal PAQUELET, Patricia PARADIS, Tanguy THEBLINE, Marie-Claude FARCY, Bernard DEVAY, Edith PAPIN TOUZET, Antoine MIRANDA, Françoise CHEURET, Martine BALANSA, Anne-Marie AGUADO, Bernard BARBASTE, Patrice RENARD, Isabelle BESSIERES, Pascal BARCENAS, Xavier MOULIGNEAU, Michaël TURPIN, Pascal AGULHON, Sylvie IZQUIERDO, Georges DENEUVILLE, Guy BUSIDAN, Hassan HAMDANI.

Étaient excusés représenté(es) : Jean-Luc GALY (pouvoir à A. MIRANDA), Natacha MARCHIPONT (pouvoir à M-C FARCY), Didier GALAUP (pouvoir à P. PAQUELET), Christine LAFON (pouvoir à T. THEBLINE), Thierry MORENO (pouvoir à B. BARBASTE), Fabienne MORA (pouvoir à A-M AGUADO), Olivier DESPRINCE (pouvoir à I. BESSIERES).

Absent : /

Secrétaire de séance : Tanguy THEBLINE